DÉLÉGATION DU VAUCLUSE

https://vaucluse.secours-catholique.org

NOTRE ORGANISATION

NOTRE IMPLANTATION SUR LE DIOCESE D'AVIGNON

En 2020, le Secours Catholique- Caritas France est composé d’un réseau de 72 délégations réparties sur l’ensemble du territoire français réunissant plus de 61 300 bénévoles.

Le Secours Catholique en Vaucluse est actif sur le département vauclusien. En 2019, ce sont près de 500 bénévoles qui se sont engagés pour faire vivre les actions du Secours Catholique. Les équipes ont accompagné environ 10 000 ménages en situation de précarité.

NOS ÉQUIPES

- Une équipe salariée : Une délégué, 3 animatrices de territoires, une assistante de direction et une comptable.
- 27 équipes bénévoles

- 7 Boutiques Solidaires
- 2 Épiceries Solidaires

NOTRE GOUVERNANCE

Le Bureau de la délégation de Vaucluse est une équipe de pilotage, chargée de faire vivre et de garantir la mise en œuvre du projet du Secours Catholique sur l’ensemble du département, en fixant des objectifs et des moyens propres d’action.

Il est composé d’un aumônier et d’un délégué.

Les membres se réunissent toutes les trois semaines pour assurer le pilotage de la délégation : définition des objectifs et priorités, plan d’animation, élaboration du projet de délégation. Il valide les projets des équipes et des territoires.

Le délégué fait le lien entre le bureau et l’équipe de salariés, et coordonne une équipe de 6 salariés.

Le Secours Catholique-Caritas France est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1962. En France, le Secours Catholique couvre l’ensemble du territoire, grâce à ses 3 500 équipes locales réparties en 72 bureaux locaux appelés "délégations". À l’international, l’association est membre de la confédération Caritas Internationalis présente partout dans le monde à travers ses 165 Caritas membres. Le Secours Catholique-Caritas France développe ses actions à l’étranger en lien étroit avec ces Caritas nationales.

Le Secours Catholique-Caritas France est dirigé par un président issu de son Conseil d'administration élu pour trois ans.

L’association est gouvernée par :

- une Assemblée générale, qui se réunit une fois par an;
- un Conseil d'administration qui se réunit tous les mois;

- un bureau qui comprend le président, deux vice-présidents, le trésorier, un conseiller aux affaires internationales et un secrétaire;
- une direction exécutive dirigée par le délégué général de l’association.

Service d'Église, le Secours Catholique s’attache les services d’un aumônier général qui assiste aux séances du bureau et du Conseil d'administration, sans voix délibérative. Nommé par la Conférence des évêques de France, il représente l’autorité ecclésiastique et porte la dimension spirituelle au sein de l’association.

En savoir plus

Crédits photos : © Secours catholique